



CENTRE GEORGES CHEVRIER
UMR CNRS UB 7366

Atelier
« Penser la/les transition(s) »
Histoire et sciences sociales devant les urgences du temps

Ce texte (version septembre 2016) est constitué d'un texte de base rédigé par François Jarrige et Jean-Louis Tornatore, auquel se sont ajoutées les contributions orales et écrites de Marielle Poussou-Plesse, Thomas Bouchet, Vincent Chambarlhac et Yannick Sencébé. Il est un assemblage laissé volontairement apparent et ouvert d'une réflexion commune en cours d'élaboration. Les noms associés aux différents thèmes sont indicatifs des intérêts de chacun-es des contributeur-trices ; les points de suspension indiquent que les listes ne sont jamais closes.

Depuis les années 1980 des mots nouveaux prolifèrent et recomposent en profondeur le langage politique comme celui des sciences sociales. Le concept de transition est de ceux-là. Comme le « risque » et le « développement durable », ces notions profondément ambiguës ont conquis en quelques années une audience considérable. La transition peut être démographique, démocratique, écologique, énergétique ou sociale. La prolifération depuis trente ans de l'idiome des transitions accompagne l'émergence d'un nouvel imaginaire du changement socio-historique et interroge en profondeur les trajectoires de la mondialisation, du capitalisme et de son appareillage technoscientifique. En France, durant la seule année 2015, a ainsi été adoptée la « loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte » ; des colloques universitaires proposent de « Penser et mettre en œuvre les transitions écologiques ». « Les transitions écologiques et alimentaires » sont un thème central d'un des trois domaines prioritaires (intitulé : « Territoires, environnement, aliments ») du projet I-SITE porté par l'UBFC. D'ailleurs, l'UBFC a soutenu la mise en place, l'automne dernier, en son sein, d'un « Réseau de Recherche et Innovation sur la Transition socio-écologique ». Financée par le Conseil régional, cette initiative locale s'inscrit dans une rationalité gestionnaire et entend accompagner et soutenir des « acteurs et porteurs de projets », elle se présente comme « un “facilitateur” de capitalisation et de visibilité des recherches menées sur la transition socio-écologique dans une dynamique interdisciplinaire », elle ambitionne d'accompagner « le changement des modes de vie et d'habiter, des modes de consommation, des pratiques professionnelles, des territoires urbains et ruraux ».

« L'âge des transitions » ou les habits neufs du progrès

À y regarder de près, l'intérêt pour les transitions s'inscrit dans une longue généalogie intellectuelle et politique qui reste encore à reconstruire. En 1964, dans un ouvrage consacré à « la signification du XX^e siècle – la grande transition », l'économiste Kenneth Boulding (1964) évoquait l'évolution des sociétés industrielles vers un stade « post-civilisé » marqué par le développement conjoint des sciences et des technologies, par la transition démographique, par une mutation des institutions, et la redéfinition profonde des environnements physiques du globe. Cette transition était déjà pensée comme à la fois prometteuse et dangereuse. Selon le philosophe Pascal Chabot (2015), l'imaginaire de la transition né à la fin du 20^e siècle recouvre un nouveau rapport au temps, au passé comme au futur, il rompt avec le langage de la révolution qu'il tente d'ailleurs de remplacer en partie. La transition serait liée à une autre conception du temps conçue comme une spirale, à la fois cyclique et sans retour possible. Alors que l'idée de révolution, qui a modelé de nombreuses luttes sociales du passé, visait à une rupture radicale avec le présent, les mouvements sociaux réunis derrière le concept de transition chercheraient désormais à construire un « au-delà », à faire transition (« trans-ire », aller au-delà) sans rompre radicalement tous les liens existants mais en les modifiant subtilement. Penser la question des



transitions conduit dès lors à interroger les recompositions des répertoires d'actions protestataires contemporains, leurs formes inédites, leurs singularités et leurs liens avec les formes plus anciennes.

La montée en puissance du langage des transitions est en effet contemporaine d'une vaste crise de la téléologie du progrès. Elle accompagne aussi l'ascension du mouvement dit des « transition towns » né en 2005 dans la petite ville de Totnes, au sud-ouest de l'Angleterre. Cette expérience a rapidement essaimé outre-Manche, donnant naissance à de nombreux groupes locaux – environ un millier recensés en 2012 – et à la publication de manuels pratiques de transition traduits dans de nombreuses langues (Hopkins 2010). Rob Hopkins notamment a enseigné la permaculture – ensemble de méthodes agricoles économes en énergie et respectueuses des êtres vivants et de leurs relations – et milité pour l'adoption de nouvelles pratiques agricoles. Plutôt que de rompre radicalement avec les formes économiques et sociales dominantes de l'agriculture conventionnelle, il s'agit d'engager un changement progressif de modèle sans violence, adapté aux enjeux d'une « société post-pic pétrolier ». Derrière le concept de transition, il y a donc de nouveaux mouvements sociaux tel celui des agriculteurs à la fois bio et locaux, mais aussi toutes les nouvelles formes de commercialisation en circuit court ou les diverses formes d'échanges dits « équitables et solidaires ». Mais l'idée de transition trouve également ses racines dans le contexte des « crises énergétiques » des années 1970 et dans la promotion de nouvelles politiques publiques gestionnaires visant à conjurer l'effondrement des sociétés industrielles et les peurs qu'il provoquait alors en Europe et aux États-Unis. Le langage de la transition a été porté par des institutions internationales, des lobbies industriels, des think tanks libéraux soucieux de construire des images moins anxieuses du futur. Alors que certains annonçaient « la fin de l'histoire » avec la mondialisation néolibérale, la transition devrait en quelque sorte permettre de « recycler la fresque traditionnelle du progrès en téléologie d'un futur écologique » (Bonneuil et Fressoz 2013, p. 118).

Au vrai, cette dynamique autour de l'idée de transition, plurielle et présentée comme ambitieuse, reste fortement ambiguë : d'un côté, elle est associée à la nécessité, pour la survie de l'humanité, de changements radicaux et de nouveaux modes d'« attachement », mais elle apparaît souvent déclinée dans un cadre discursif fortement technocratique et « croissantiste » ; elle s'inscrit dans une perspective de recomposition verte du capitalisme (fondée en particulier sur la notion de service éco-systémique) et de poursuite du formatage néo-libéral des choses, des êtres, des collectifs et des territoires. Le projet I-Site de l'UBFC en est la manifestation malheureusement éclairante moins par ses contenus scientifiques (les domaines prioritaires) que par le mode de gouvernement qu'il prétend mettre en place pour remplir des objectifs déclinés *ad nauseam* d'excellence et de compétitivité (par exemple « promouvoir la marque UBFC »).

Nous pensons que cette ambiguïté est le plus sûr moyen d'une acceptation inquestionnée de cette notion, en particulier par manque de réflexivité et d'exigence constante à comprendre, pour chaque action faite ou déclarée en son nom, ce que le mot recouvre. Nous pensons que l'université devrait être le lieu, peut-être plus qu'ailleurs, de ce travail indispensable, au lieu de n'être qu'une institution servile de reproduction des trajectoires actuelles. Aussi, nous souhaitons créer un espace de réflexion et associer des chercheurs du CGC – et d'autres laboratoires de SHS – intéressés par ces problématiques, pour enquêter sur le champ d'application de l'idée de transition, sur son historicité, sur les enjeux à la fois sociaux, politiques et environnementaux que soulève l'incessante référence à celle-ci. L'objectif en serait alors double : à la fois susciter des approches croisées et pluridisciplinaires liées aux recherches portant sur la désindustrialisation, sur les mondes ouvriers et du travail, sur la coopération, sur les conflits sociaux, sur l'environnement ou la justice environnementale, sur les expériences de l'anticapitalisme, etc. ; et développer une réflexion sur le caractère situé de ces entreprises de connaissance induisant la perspective de postures scientifiques engagées ou impliquées. Bref faire en sorte que le motif de la transition – sous-entendu le plus souvent comme transition socio-écologique – ne soit pas que l'habillage



vertueux d'un néo-libéralisme qui ne dit pas son nom et promouvoir une science concernée et mobilisée par et devant les urgences de notre temps.

Pour une science engagée des transitions

Dans cette perspective nous proposons à la suite plusieurs axes ou terrains de recherche possibles, non limitatifs, mais correspondant avant tout à nos différents centres d'intérêt et à nos différents horizons disciplinaires (histoire, sociologie, anthropologie).

a) L'énergie, entre addition et transition (François Jarrige...)

Si l'histoire des sociétés contemporaines est celle d'une série de « transitions », on se demandera ici comment les historiens peuvent réinvestir cette question à partir de leur boîte à outils. L'idée de transition désigne-t-elle un changement historique pacifique, sans violence, marqué par le réagencement des liens plutôt que leur destruction ? Dans ce cas, elle est d'emblée au cœur de nombreuses réflexions classiques sur les dynamiques historiques du capitalisme et l'évolution des rapports sociaux. Interroger les formes contemporaines des transitions invite donc à revenir sur les formes passées qu'on les appelle « révolution », politique ou industrielle, « développement », ou encore « désindustrialisation ». Chacun de ces termes insistait sur un aspect différent du processus, sa brutalité, son aspect progressif et mélioratif, ses ravages sociaux ou environnementaux.

En bref, alors que les pouvoirs publics entendent promouvoir un nouveau système social et énergétique durable, soutenu par des agences régionales comme l'ADEME nées dans le contexte des crises énergétiques des années 1970, il s'agit d'enquêter sur les transitions du passé, leurs formes, les luttes incessantes qui les ont modelées, les multiples manières dont les acteurs les ont pensées. Au-delà des seules politiques publiques, l'enjeu sera de prendre en compte tous les acteurs du processus, notamment les ouvriers et les groupes dominés. L'enjeu sera aussi de penser les configurations contemporaines en repartant des mutations des révolutions dites « industrielles » des 18^e et 19^e siècles, qui voient le passage d'une société organique à un monde minéral inédit – s'agit-il d'une transition ? – jusqu'aux dynamiques d'industrialisation et de désindustrialisation qui accompagnent les réagencements globaux du capitalisme de la deuxième moitié du 20^e siècle. Il s'agira aussi d'explorer comment la prise en compte de l'histoire peut intervenir dans la réflexion sur les transitions ? Comment les acteurs du passé ont-ils pensé, vécu, réagi, face aux bouleversements des systèmes sociotechniques qui modelaient leur vie ? Alors que se multiplient les mythes et les prophéties visant à conjurer l'effondrement, comment interroger le métabolisme socio-énergétique des sociétés passées et leurs mutations ? Comment penser son articulation avec les échelles micro, nationales et globales ; et comment reconstruire l'évolution de longue durée des additions et transitions énergétiques successives qui ont accompagné l'industrialisation des sociétés contemporaines ?

b) La ou les transitions au prisme des pensées critiques du XIX^e siècle (Thomas Bouchet...)

Il est souvent arrivé que les pensées critiques des deux premiers tiers du XIX^e siècle prennent en charge la question de la ou des transition-s. Au temps des premiers socialismes – qualifiés improprement de « socialismes utopiques » – la question des moments ou phases dits transitoires avant le nouveau monde, la communauté, l'harmonie, est posée à de nombreuses reprises. Ce transitoire ménagerait le passage du présent vigoureusement dénoncé à l'avenir espéré ou entrevu ; il pourrait même être la condition de possibilité de ce passage. C'est dans cet ordre d'idée qu'il convient de rappeler qu'en revanche l'idée de révolution n'est mise en avant que par une minorité de ces socialistes et qu'elle est souvent même objet de défiance.

Le transitoire ainsi présenté porte cependant une part d'ambiguïté : il risque de durer ou même de masquer une continuité de fond entre deux ordres en société finalement très comparables. Les



oscillations sur la question des transitions, leur centralité et leurs limites, sont sensibles par exemple dans les écrits de Joseph Déjacque, penseur et activiste libertaire du 19^e siècle médian. Cette question sera abordée parmi d'autres lors de la journée d'étude « Libertaire ! Joseph Déjacque (1821-1865) et son temps » qui se déroulera le 7 avril 2017 au Centre Georges Chevrier.

À ce stade du projet, ce sont cependant les écrits de Charles Fourier qui se révèlent les plus stimulants. Il pose très frontalement la question des situations ou états transitoires, des ambigus, des hybridités en les insérant moins dans une perspective chronologique que dans une perspective logique, en relation avec sa théorie des passions. C'est dans *Théorie de l'unité universelle* (1822) que Fourier va le plus loin dans cette direction. « Les transitions sont en équilibre passionnel ce que sont les chevilles et emboîtements dans une charpente. » (cité dans Edouard Silberling, *Dictionnaire de sociologie phalanstérienne*, 1911, p. 436)

Les conditions concrètes de la mise en pratique des pensées socialistes pourront également faire l'objet d'une attention soutenue dans la perspective qui nous occupe. Le *Manifeste du Parti communiste* tourne en ridicule les « châteaux en Espagne » de ceux qui rêvent « la réalisation expérimentale de leurs utopies sociales » – « établissement de phalanstères isolés, création de colonies à l'intérieur, fondation d'une petite Icarie édition in-douze de la *Nouvelle Jérusalem* ». On sait pourtant que des débats extrêmement riches sur la question de la réalisation ont donné lieu à des centaines d'expérimentations passionnantes, en France, en Europe, ailleurs dans le monde ; la question de la transition y était centrale.

c) Penser les/nos héritages « devant » l'anthropocène (Jean-Louis Tornatore, François Jarrige, Vincent Chambarlhac...)

La notion de transition est indissociable d'un autre terme, celui d'anthropocène, qui, faisant de l'humain un agent géologique, viendrait désigner la singularité de notre temps : un temps où est explicitement pointée la responsabilité de l'homme quant à l'état du monde et aux possibilités qu'il aurait d'y maintenir sa présence. Considérer cependant que « nous sommes à l'Anthropocène », c'est simultanément reconnaître cette responsabilité et envisager l'ambiguïté de cette désignation (et donc situer notre réflexion au cœur de cette ambiguïté) : en effet, le terme, fortement contesté en tant qu'il sous-entend une responsabilité indifférenciée, engage une certaine manière dépolitisée et technicisée de penser le lien du passé au présent et de vivre le temps. Lui préférer celui de Capitalocène (Moore 2014) ou celui de Chthulucène (Haraway 2015) ouvre la voie à des approches plus nuancées quant à l'écriture de l'histoire des sociétés passées, et quant aux formes de présence du passé dans le présent (histoire, mémoire, patrimoine, tradition, culture, etc.), et à des perspectives radicalement autres quant aux liens que les humains (ou les terriens) peuvent nouer avec les êtres (vivants et non vivants) qui peuplent la terre.

En ce sens, il s'agit de penser les transitions non pas à l'Anthropocène mais *devant* l'Anthropocène. Les grands changements pointés par la dénomination anthropocénique – climatique (réchauffement global, montée des océans, déplacement des populations), biologique (sixième extinction), chimique (acidification des océans), en même temps qu'une désignation sans concession des responsabilités (le capitalisme de croissance, la pensée néo-libérale) et une réévaluation de la place de l'humain dans le monde – son « retour sur Terre », pour suivre la proposition de Bruno Latour (2015) – donnent une acuité à la question de l'héritage. *Devant* l'Anthropocène, une pensée du patrimoine (ou, plus généralement, de la relation au passé) devient une pensée de l'héritage : à savoir ce dont on hérite – non seulement des biens ou des êtres positifs, mais des lieux de mémoire de mort (tel Auschwitz), des espaces dégradés, des sites industriels abandonnés et pollués (parfois investis par des artistes), des pertes irrémédiables (d'écosystèmes, d'espèces animales ou végétales), des déchets pullulants et des restes éternels (des résidus chimiques aux résidus nucléaires) –, mais aussi ce que l'on engage comme héritage pour le futur, par le présent que l'on construit autant avec des gestes de dégradation et de



destruction qu'avec des gestes de conservation et sauvegarde. Poser le patrimoine comme héritage est une manière d'en finir avec une forme d'innocence qui, comme l'avance Vinciane Despret (2013), consiste à dire « qu'on ne choisit pas ses ancêtres ». Les politiques patrimoniales (ou monumentales) ont toujours été des opérations de sélection, de tri entre ce qu'il faut garder et ce que l'on peut abandonner au temps, de manière à mettre l'accent, pour une raison ou pour une autre, sur ce qui compte. Les placer sous le signe de l'héritage consiste à les réévaluer dans le cadre d'une politique du temps (quelle politique du temps voulons-nous ?) : en ce sens hériter, c'est tout à la fois se rendre responsable de ce dont nous héritons, instaurer des choses et des êtres qui comptent (ce à quoi nous tenons) et être comptable de ce que nous léguons.

Le champ de compréhension des patrimoines-héritages est alors plus qu'ouvert et déborde largement l'usage institutionnel de la notion de patrimoine.

Ainsi l'énergie et ses formes de patrimonialisation contemporaine – qu'il s'agisse des anciens bassins miniers ou des ouvrages électriques – pourraient être interrogés dans la perspective d'une réflexion sur les manières d'hériter des trajectoires anciennes. À l'heure des transitions énergétiques supposées et des utopies technologiques qui les portent – de la voiture électrique au rêve hydrogène – mais aussi à l'époque de la novlangue technocratique – pensons aux « territoires à énergie positive » tant vantés – l'expérience du passé demeure sans doute plus utile que jamais pour cerner les apories comme le champ des possibles des futurs socio-énergétiques.

Comment hériter également de ce qui résulte de l'arraisonnement patrimonial, ainsi que le suggère le cas de la « représentation du monde viti-vinicole » ? Au sein du monde viticole, d'abord par le négoce, puis sous la houlette d'une ethnographie marquée par Georges-Henri Rivière à partir des années Trente, la muséographie du vin s'est appliquée à retrouver les gestes, les outils, les mentalités, antérieurs à la crise phylloxérique (1868-1895). La patrimonialisation par la muséographie du vin accompagne successivement deux moments de transition du monde viti-vinicole ; celui, d'abord, d'une régulation de la production et de la qualité par la mise en place progressive des AOC à partir de 1935 ; celui ensuite, dans les années 1950, de l'essor productiviste de l'agriculture française. L'ethnographie, la muséographie se présentent alors comme des opérateurs transitionnels, patrimonialisant ce qui n'est plus pour produire un discours, une image, une réputation, au vif d'un monde viti-vinicole profondément renouvelé et pourtant donné à voir comme immuable. Au sein du vignoble bourguignon, le travail d'André Lagrange (2015) pour le musée du vin de Beaune participe de ce mouvement.

Plus généralement, on se situe dans le cadre d'une « patrimonialisation » (ou d'une réflexion patrimoniale à propos) du vivant : qu'il soit culturel (cf. le patrimoine culturel immatériel) ou naturel, pour en rester au dualisme de notre ontologie naturaliste (Descola 2005), ou qu'il soit par delà cette distinction. La question sous-jacente restant celle de l'opérativité de la notion même de patrimoine pour penser les transitions socio-écologiques – comprises dans le cadre d'une dénonciation radicale de la « sorcellerie capitaliste » (Pignarre et Stengers 2005).

d) Faire transition ou comment recomposer les mondes ? (Yannick Sencébé, François Jarrige, Jean-Louis Tornatore...)

Un quatrième axe pourrait engager des réflexions plus socio-anthropologiques ou socio-politiques sur divers mouvements qui aujourd'hui naissent un peu partout, portés par la conscience aiguë de la nécessité d'un changement radical de trajectoire et donc qui s'inscrivent dans une dynamique de transition. Parce que nous estimons que le mot ne doit pas être noyé dans une bouillie néo-libérale ou dans la purée des bons ou des grands sentiments *qui-ne-peuvent-pas-nuire*, il nous importe alors d'en apprécier la réelle portée, par une approche fine, au cas par cas et sans complaisance.



– Il s’agirait tout d’abord de s’intéresser à ce que font les acteurs lorsqu’ils se présentent comme des « transitionneurs » : on pourrait ainsi envisager des enquêtes sur les pratiques concrètes et situées de transition, dans la foulée de divers travaux comme ceux de Luc Semal (2012) qui étudie ces expériences et explore comment elles peuvent remodeler en profondeur « le paysage politique des mobilisations écologistes ainsi que les termes du débat sur l’écologisation des sociétés industrialisées ». L’enjeu de ces expériences de transition est d’imaginer des scénarios réalistes de « sobriété heureuse », d’élaborer des trajectoires alternatives pour éviter l’effondrement. L’enjeu du regard porté sur celles-ci serait alors d’éclairer les cadrages politiques et idéologiques qui les accompagnent.

– Mais les essais d’élaboration de trajectoires alternative naissent également de mouvements sociaux issus de contestations ponctuelles d’aménagement urbain ou territorial, autrement dit qui ne sont pas intentionnellement portés par une volonté de transition : on pense bien sûr aux ZAD, de l’opposition inaugurale au projet d’aéroport de Notre-Dame-de-Landes (Mauvaise Troupe 2016, Bulle 2016) au, tout près de nous, Potager Collectif des Lentillères (Sencébé 2013). Ces mouvements pourraient-ils être considérés comme des expériences de transition qui ne disent pas leur nom ? Il nous semble qu’une pensée des transitions trouverait à s’enrichir dans l’attention à ce qui s’invente *ici*. Précisément, il s’agit de mesurer leur force d’inventivité et d’exemplarité. De ce point de vue, quel en serait le coût – le coût de la « forme ZAD », pour utiliser le langage de la sociologie pragmatique – ? Se profile une interrogation sur l’opérativité sociale de telles expériences en tant qu’elles sont partagées entre une tendance à la « rupture affinitaire » et un souci de « transition inclusive ».

– Enfin, au croisement de ces deux postures, il s’agirait d’apprécier les écarts revendiqués par rapport à ce qui est en passe de devenir une doxa « transitionniste » : nombre de mouvements sociaux cherchent des transitions tout en contestant le label, à l’image du journal *La Décroissance* qui se fait l’écho d’une critique de la rhétorique de la transition, y voyant la marque d’un réformisme technocratique profondément ambivalent.

e) Faire transition dans le social (Marielle Poussou-Plesse, Sonja Kellenberger...)

A partir de travaux sociologiques ou de sciences politiques sur la protection sociale, l’intérêt général d’une réflexion de fond sur l’idiome de la transition peut être présenté comme une contribution originale aux réflexions sur les métamorphoses de la régulation politique. Plusieurs pistes problématiques peuvent être pressenties :

– autour des agendas politiques de réforme : de manière générale, toutes les réformes se faisant au nom de la protection sociale (quel que soit le secteur précis auquel elles s’appliquent – emploi, retraite, santé, pauvreté et minima sociaux, etc.) sont des laboratoires pour analyser un travail conflictuel de sélection/reconfiguration par rapport à l’héritage d’un « modèle social » plus ou moins sanctifié.

– autour du courant du « making transitions pay » (contre le « making work pay » du welfare libéral) reposant sur l’idée qu’il faut équiper les individus d’un certain nombre de nouveaux droits sociaux à transition, dans le sens d’une allocation qualitative, et non purement quantitative, du facteur travail par le marché (Gazier *et al.* 2014). Les « marchés du travail transitionnels » reposent sur la distinction entre « transitions critiques » (celles par exemple qui condamnent le/la précaire d’aller d’emploi non qualifié en emploi non qualifié) et « bonnes transitions » (« organiques ») *i.e.* les mobilités qui font solidarité tout en donnant et en entretenant des ressources personnelles d’autonomie. L’interrogation concernant ce courant est sa profonde dépendance à une conception marchande du travail. La volonté d’humaniser ledit marché du travail conduit à une généralisation du raisonnement économiciste. C’est une hypothèse qu’il faudrait étayer : la distinction entre bonnes et mauvaises transitions repose sur le schème théorique basique qu’il faut réduire les externalités négatives du marché du travail pour capter les externalités positives.



– Les scénarii de transition proposés par les économistes et les statisticiens et contribuant à des *evidence-based policies*. On voit le retour d'un positivisme assez benoît, qui se présente sous les atours de la modestie : approche gradualiste des petits changements à conduire au niveau privilégié des comportements des gens, mise en place des bonnes incitations pour peser sur leurs décisions (cf. la nouvelle économie comportementaliste). Dans le cas précédent, cela correspond à l'idée selon laquelle la pauvreté peut être résolue en partant des individus, par la généralisation de micro-expériences ayant fait la preuve de leur efficacité pour lever les freins à l'enrichissement des pauvres.

f) Lost in transition. Décalages, désœuvrement, isolement et résistances ordinaires face au récit transitionniste (approche comparative des terrains français et extra-européens) (Caroline Darroux)

En complément des approches qui chercheront à radiographier les sens pleins que prend l'idiome des transitions depuis ses origines, cet axe l'envisagera sous l'angle de ses marges. Comme tout grand récit moderniste, le récit *transitionniste* produit ses exclus, êtres et communautés en décalage, confinés à un isolement ambigu. En clin d'œil au poète américain Robert Frost, nous ferons subir à la dynamique téléologique des transitions le même examen qu'il préfigurait à celle de la traduction. Alors que le poète interrogeait le changement d'état du langage, il portait attention à ce qui se perd dans la traduction : « *poetry is what gets lost in translation*¹ » ; nous chercherons à comprendre ce que disent les récits des pertes autochtones dans la transition. L'autochtonie est ici envisagée sous un double aspect. Celui du « capital d'autochtonie », soit « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés », cet aspect a pour vocation de réintroduire des entrées marginales pour comprendre les jeux des dominations politiques (Nicolas Renahy, 2010, p. 1). Le deuxième aspect est celui de l'expression commune de « significations imaginaires sociales », celles qui structurent nos représentations du monde, désignent les finalités de nos actions et créent nos attachements (Cornelius Castoriadis, [1989] 1996, p. 127-128) ; ce deuxième aspect que nous conférons à l'autochtonie vise à questionner les rapports des sociétés à leurs institutions. Les pertes autochtones (capital et significations) perturbent les relations symboliques, corporelles et sociales des habitants à leur lieu et en même temps brouillent leur rapport à l'altérité, leur place face au pouvoir, leur regard sur ce qui règle leur vie. Dans cette situation critique de perte de repères, des individus et des groupes produisent des récits pour recomposer une cohérence, quel que soit leur environnement sociétal, ils expriment (et mettent en acte) des résistances face aux prédicats monolithiques du changement attendu. Des ethnographies de récits produits dans un monde multiple s'ouvriront aux différents terrains de l'expression populaire passée et présente (en privilégiant les sources du xx^e et xxi^e siècles, nous pourrions étendre l'analyse aux corpus plus anciens en fonction des caractéristiques énonciatives de leurs contenus). Cet axe souhaite contribuer à dépasser la dialectique simpliste propulsée par les idéologies modernistes dans l'arène politique et qui fait le succès de tous les populismes : une répartition du monde en deux catégories grossières d'individus : « les civilisés » et « les barbares » (Bruno Dumézil, 2016). Il visera, par le jeu d'échelles, à identifier des trajectoires de résistances singulières et collectives informant les divers intérêts en présence et apportant une polyphonie à la compréhension des processus de changement (Caroline Darroux, 2016). Derrière les postures climato-sceptiques d'agriculteurs² ballottés par les jeux du Système-monde (Immanuel Wallerstein, 1989), en creux des actes de résistances de certains peuples du Grand Nord face au militantisme écologiste comme aux compagnies pétrolières (Nastassja Martin, 2016), au-delà de la colère des citoyens grenoblois, pourtant premières victimes du nuage de particules, face aux récents aménagements de la circulation en ville, se déclinent des conduites agonistiques (Chantal Mouffe, 2014), des attachements et des rapports des hommes à leur milieu (Augustin Berque, 2000 ; Tim Ingold, 2000), des nécessités d'être en commun.

¹ Robert Frost, *Conversations on the Craft of poetry*, 1959.

² Enquêtes en cours auprès d'exploitants de la zone montagne du Parc naturel régional du Morvan.



Cette approche comparative entre des contextes divers (déprise agricole, déprise industrielle, migrations, montée des populismes) et des terrains européens et extra-européens alimentera des réflexions en cours sur le *désœuvrement* politique, actualisation d'une communauté politique qui se soude par l'angoissante promesse de l'effacement et par une nécessité de co-présence plutôt que d'action (Jean-Luc Nancy, 2014).

Les récits de résistance aux prédicats de la transition se répartiront en trois ensembles :

- territoires français en marges des politiques publiques de la modernité et du développement (« zones rurales de revitalisation », « zones de montagne », zones de reconversion industrielle mais aussi « jungles » migratoires et zones d'habitats semi-temporaires).
- territoires sous gouvernement populiste (Europe).
- groupes en résistance à l'effacement culturel (récits de minorités en contextes européen ou extra-européen).

g) Que peuvent les sciences sociales à l'heure des transitions ?

De ces réflexions et questionnements, découle *in fine*, sans doute de manière latérale, mais non secondaire, une question qui nous engage en tant que chercheurs : que peuvent les sciences ? Que peuvent les scientifiques ? Doivent-ils être réduits au rôle d'auxiliaires et contribuer à l'acceptabilité sociale des technologies de la transition (compteurs intelligents, *nudges verts*, etc.). Doivent-ils accepter d'être réduits au rôle d'experts et de techniciens chargés d'accompagner le processus, guidés par les États et les grands groupes, en rendant possible les projets de remodelage de la terre ? Comment faire en sorte que les scientifiques deviennent responsables, c'est-à-dire attentifs aux conséquences de leurs pratiques et aux buts de leurs recherches ? Au-delà de la neutralité axiologique, malheureusement souvent revendiquée comme paravent, l'heure est plus que jamais aux réflexions épistémologiques sur ce qui organise le partage des savoirs et des pouvoirs qui les fondent.

Ces questions sont posées lorsqu'une université revendique pour elle le mot de « transition », au travers d'un projet plus que contestable répondant au programme national *Initiative d'excellence – Science-Innovation-Territoire* (tout un programme !), et d'un réseau dont on comprend alors la portée fonctionnelle (donner du grain à moudre, faire tourner les logiciels, mobiliser les laboratoires, assurer les promotions individuelles, rendre compétitif). Il nous paraît que penser les transitions, qu'elles soient socio-écologiques ou autrement qualifiées, doit passer par une critique serrée de ce projet et de ce réseau en tant qu'ils sont des dispositifs, soit, au sens foucauldien du mot, des lieux de croisement du savoir et du pouvoir.

h) Transitions à la démocratie et justice transitionnelle (Sophie Baby, Stéphane Gacon)

La notion de transition s'est imposée dans le champ politique, depuis la fin des années 1970, pour désigner un mécanisme politique de sortie des dictatures vers l'établissement d'un régime qualifié de démocratique. « Transition démocratique » ou « transition à la démocratie » sont des vocables utilisés et revendiqués pour désigner et mettre en œuvre les changements de régime que l'on observe à la fin du XX^e siècle en Europe du Sud, en Amérique latine, en Russie et en Europe de l'Est puis ailleurs, en Afrique du Sud et en Afrique sub-saharienne, en Asie ou en Afrique du Nord au moment des Printemps arabes. Ce que nous nous proposons de mener ici est une réflexion sur l'emploi de ce terme de transition, sur ses enjeux sous-jacents et ses présupposés implicites qui façonnent, plus globalement, notre représentation du monde, de l'histoire et du changement social.

- Un premier axe de réflexion repose sur l'interrogation du couple transition/révolution : la transition, comme modalité du changement, est pensée comme le contrepoint de la révolution. En Espagne, il fallait



éviter un processus révolutionnaire à la portugaise qui serait susceptible de conduire le pays vers le chaos d'une nouvelle Guerre civile ou le spectre du communisme. En Amérique latine, la révolution était accaparée par le mythe révolutionnaire cubain et les guérillas marxistes qui avaient essaimé sur le continent, accusées d'avoir provoqué l'installation de la dictature et la mise en place de la « doctrine de la sécurité nationale ». Sans parler bien sûr de l'Europe de l'Est, marquée au fer rouge par les suites de la révolution bolchevique. Il fallait en finir avec la révolution dans les deux sens du terme, en tant que processus de rupture et en tant que projet de société radicalement nouveau.

Dès lors une transition était pensée comme une réforme menée de l'intérieur par des élites prétendument dotées du sens de leur responsabilité historique, en douceur, sans rupture frontale avec les institutions précédentes, sans vide de pouvoir. Le peuple, facteur potentiel de désordres et de contestations sociales malvenues, est tenu à distance. Ce faisant, la transition politique est aussi conçue comme une forme de conservation politique et de préservation du pouvoir des élites, la réussite du processus reposant sur l'habileté à répondre aux demandes de changement tout en limitant les aspirations. En particulier, l'accès à l'économie de marché semble être un corollaire de la démocratisation politique.

Deux rhétoriques, deux visions du monde s'affrontent : aux vertus de la rupture sont opposées les vertus de la continuité et de la réforme ; au langage de l'affrontement, de la révolte des petits contre les puissants, de la lutte des classes, de l'émancipation par la violence révolutionnaire on oppose les vertus du dialogue, de la recherche du compromis et du consensus, de l'accord et du pacte. Les modalités du changement sont ainsi étroitement associées au projet politique qui en est sa finalité – l'ambiguïté du terme français de « transition démocratique » trouvant ici sa raison d'être, entre processus démocratique de changement et évolution vers un régime démocratique : la démocratie n'est-elle pas le lieu de la libre expression du politique, le lieu du bulletin de vote qui remplace la mitrailleuse comme l'exprimaient déjà les affiches promouvant le suffrage universel en France en 1848, le lieu de la civilisation ? Se profile alors une certaine vision de l'histoire, qui repose sur le récit de « la fin de l'histoire » (Francis Fukuyama) marquée par l'avènement de la démocratie libérale, régime ultime de la civilisation.

Il sera donc intéressant, dans un premier temps, de confronter la validité de telles représentations de la démocratie, du changement et de la révolution aux transitions qui se sont déroulées de par le monde : cette vision occidentalocentrée se retrouve-t-elle partout ailleurs ? Cette dichotomie entre la barbarie révolutionnaire et l'idéal civilisé de la démocratie s'est-elle de fait imposée à la fin du XX^e siècle ? Le ménagement des pouvoirs anciens pour éviter le conflit, épargner les intérêts économiques et garantir l'ordre social ne joue-t-il pas contre la démocratie ? N'en résulte-t-il pas, finalement, des régimes hybrides où la démocratie coexiste avec une certaine forme d'autoritarisme ?

Il conviendrait ensuite de retracer la généalogie de ce type de discours par essence contre révolutionnaire en remontant par exemple au XIX^e siècle.

– Un second axe de réflexion pense la transition comme un processus de réconciliation dans un cadre plus global de sortie de conflit. La réflexion n'est pas nouvelle, nombreux sont ceux à avoir travaillé sur les sorties de guerre, notamment les sorties de guerre civile, et les modalités de la pacification des sociétés. Qu'apporte donc la notion de « transition » à ces perspectives de pacification ? Ce n'est pas un hasard si un autre terme s'est à son tour imposé depuis les années 1990, celui de « justice transitionnelle » pour désigner un ensemble de dispositifs destinés à consolider la transition politique en apaisant tant les souffrances que les rancœurs accumulées durant les années de dictature ou de guerre civile. Que signifie donc ce vocable de justice transitionnelle ? « Transitionnelle » car accompagnant les



processus de « transition » à la démocratie ? Or précisément ces processus ne se sont-ils pas caractérisés par l'absence de justice à laquelle a été préférée l'amnistie des crimes du passé, ladite justice transitionnelle intervenant ex-post pour répondre aux exigences de justice des victimes absentes des processus politique de changement ? En ce sens les dispositifs ont évolué, le pardon amnistiant octroyé aux bourreaux au nom de la réconciliation laissant peu à peu la place au pardon exigé par les victimes à leurs perpétrateurs. « Transitionnelle » car transitoire donc à la fois temporaire, limitée dans le temps, et extraordinaire, à savoir en dehors du droit ordinaire ? Quels sont les présupposés, notamment éthiques, qui président aux représentations de cette justice dite « transitionnelle » ? Quelques pistes peuvent d'ores et déjà être évoquées :

- L'horizon d'apaisement promis suggère que les sociétés d'avant étaient dans leur ensemble déchirées, anomiques, traumatisées, et qu'il est nécessaire de les ressouder. Mais est-ce toujours le cas ? Que faire des liens sociaux souvent solides construits précédemment ? L'idéal de continuité, promis par la transition, n'entre-t-il pas en outre en contradiction avec la rupture radicale d'avec le passé proposé par les dispositifs d'amnistie ?
- Sur quelles valeurs et quelles filiations intellectuelles repose ce triptyque vérité, justice, réparation promu par la justice transitionnelle ? Les vertus supposées de la libération de la parole pour surmonter le traumatisme vécu, de la connaissance de la vérité pour éviter la répétition des crimes du passé, du pardon demandé et consenti pour permettre le vivre ensemble, nous rattachent d'une part aux avancées considérables de la psychologie au cours du XX^e siècle. Pour sa part, cette vision d'un monde où la lutte contre les violations des droits de l'homme est au cœur du projet de société renvoie à la filiation universaliste des Lumières. Le sujet citoyen universel est-il de plus en plus contraint par sa dimension victimaire ?

– Enfin, un troisième axe interroge la notion de transition dans son rapport aux sciences sociales qui, de l'analyse de processus de changements, ont été sur ce terrain trop souvent tentées par la construction d'un discours normatif et prescriptif qui s'imposerait à tous. De la transitologie née dans les années 1970 pour proposer, à partir de l'analyse des expériences de démocratisation en cours, un modèle de « bonne transition », à la diffusion du label de la « justice transitionnelle » par des instituts spécialisés, des think tanks au lobbying croissant dans lesquels opèrent tant des militants des droits de l'homme que des experts issus des sciences juridiques ou sociales, les sciences sociales ont grandement participé à l'élaboration de modèles de sortie de crise fondés sur ces représentations de la transition. Si les mécanismes de diffusion à l'échelle mondiale de ces outils commencent à être connus par des travaux critiques de chercheurs dans ces mêmes sciences sociales, reste que la plupart de ces chercheurs sont eux-mêmes dans une posture d'engagement, avec ses contraintes et ses limites, que l'on pourrait contribuer à décrypter. En Espagne par exemple, rares sont les historiens à ne s'être pas engouffrés dans la brèche du mouvement dit de « récupération de la mémoire historique » tandis qu'en Europe de l'Est, ils sont également nombreux à s'être mobilisés pour la ferme condamnation du communisme et sa mise en mémoire criminalisée tant nationalement qu'à l'échelle européenne. Comment comprendre cette tentation de l'engagement qui mène à la prescription politique, sociale et morale ? L'histoire, la sociologie, la science politique, peuvent-elles être pourvoyeuses de leçons de sortie de crise ?



Références bibliographiques :

- Berque Augustin, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.
- Bonneuil Christophe et Fressoz Jean-Baptiste, *L'événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil, 2013.
- Boulding Kenneth, *The Meaning of the Twentieth Century, The Great Transition*, New York, Harper & Row, 1964.
- Bulle Sylvaine, « Une expérimentation territoriale utopique : la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Premiers éléments de genèse politique », Séminaire ETAPE, n° 20, 2016, disponible sur : <http://www.grand-angle-libertaire.net/une-experimentation-territoriale-utopique-la-zad-notre-dame-des-landes-premiers-elemente-de-genese-politique/>.
- Castoriadis Cornelius, *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe IV*, Paris, Seuil, 1996 (1989).
- Chabot Pascal, *L'âge des transitions*, Paris, PUF, 2015.
- Darroux Caroline, « Refigurer le monde. La vieille femme salie : ses restes, ses narrations, sa résistance (Morvan xx^e-xxi^e siècles) », *Techniques & Culture*, n° 65-66, 2016, p. 470-493.
- Descola Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
- Despret Vinciane, « En finir avec l'innocence. Dialogue avec Isabelle Stengers et Donna Haraway », in Elsa Dorlin et Eva Rodriguez (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, Paris, PUF, 2013, p. 22-45.
- Dumézil Bruno (dir.), *Les barbares*, Paris, PUF, 2016.
- Edgerton David, *Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l'histoire globale*, Paris, Seuil, 2013.
- Hamilton Clive, *Requiem pour l'espèce humaine : Faire face à la réalité du changement climatique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013.
- Gazier Bernard, Palier Bruno et Périvier Hélène, 2014, *Refonder le système de protection sociale. Pour une nouvelle génération de droits sociaux*, Presses de Sciences Po.
- Guattari Félix et Rolnik Suely, *Micropolitiques*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2007.
- Haraway Donna, « Symptôme, sf, embrouilles multispécifiques », in Didier Debaise et Isabelle Stengers (dir.) *Gestes spéculatifs*, Dijon, Les presses du réel, 2015.
- Hopkins, Rob, *Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal, Éditions Écosociété, 2010.
- Ingold Tim, *The Perception of the Environment. Essays in Livelihood, Dwelling-Skill*, London-New York, Routledge, 2000.
- Kander Astrid, Malanima Paolo et Warde Paul, *Power to the People. Energy and Economy in Europe, 1600-2000*, Princeton, Princeton University Press, 2014.
- Lagrange, André, *Moi je suis vigneron*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2015 (1961).
- Latour Bruno, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte, 2015.
- Maris Virginie, *Nature à vendre. Les limites des services écosystémiques*, Versailles, Éditions Quae, 2014.
- Martin Nastassja, *Les âmes sauvages. Face à l'occident, la résistance d'un peuple d'Alaska*, Paris, La Découverte, 2016.
- Mauvaise Troupe, *Constellations. Trajectoires révolutionnaires du jeune 21^e siècle*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2014.
- Mauvaise Troupe, *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016.
- Mauvaise Troupe, *Défendre la zad*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016.
- Méheust Bertrand, *La Politique de l'oxymore. Comment ceux qui nous gouvernent nous masquent la réalité du monde*, Paris, La Découverte, 2009.



- Moore Jason W., *The Capitalocene, Part I: On the Nature & Origins of Our Ecological Crisis; Part II: Abstract Social Nature and the Limits to Capital*, 2014, disponible sur : <http://www.jasonwmoore.com/Essays.html>.
- Mouffe Chantal, *Agonistique. Penser politiquement le monde*, Paris, ENSBA, 2014.
- Nancy Jean-Luc, *La communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois, 1986.
- Nancy Jean-Luc, *La communauté désavouée*, Paris, Galilée, 2014.
- Neyrat Frédéric *La Part inconstructible de la Terre. Critique du géo-constructivisme*, Paris, Seuil, 2016.
- Pignarre Philippe et Stengers Isabelle, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2005.
- Renahy Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 9-26.
- Scott, James, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009 (1990).
- Semal Luc, « Militer à l'ombre des catastrophes. Contributions à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition », thèse de sciences politiques, université de Lille 2, 2012.
- Sencébé Yannick, « Quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. Empaysannement de luttes urbaines : l'exemple du Potager Collectif des Lentillères », *Pour. La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques*, 2013/4 (n° 220), p. 327-336.
- Wallerstein Immanuel, *L'Après-libéralisme : Essai sur un système-Monde à réinventer*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1999.

Mise en œuvre de l'atelier.

Organisation d'un séminaire en 2017 : à définir. 4 à 5 séances de 3 heures, avec deux intervenants par séance ; les deux premières séances : des intervenants du collectifs, ensuite des intervenants extérieurs ?

Contributeur-trice-s, participant-e-s

Noël Barbe, Thomas Bouchet, Vincent Chambarlhac, Caroline Darroux, François Jarrige, Sonja Kellenberger, Marielle Poussou-Plesse, Yannick Sencébé (CAESER), Jean-Louis Tornatore...

Contact

François Jarrige : francois.jarrige@u-bourgogne.fr

Jean-Louis Tornatore : jl.tornatore@free.fr

Université de Bourgogne
Centre Georges Chevrier UMR 7366 CNRS-uB
Faculté de Droit et de Science Politique
4 Boulevard Gabriel - BP 17270 F-21072 DIJON CEDEX